

CAP Ebénisterie (en 1 an)

Objectifs de la formation

Le CAP ébéniste en 1 an permet d'acquérir les bases du métier d'ébéniste.

Son obtention permet aux élèves déjà titulaires d'un baccalauréat de postuler en DMA Ebénisterie, formation post-bac.

Durée de la formation

1 année scolaire dont 4 semaines en entreprise (PFMP).

Conditions d'inscription

Élèves titulaires d'un niveau bac ou d'un autre CAP dans le domaine du bois.

Qualités requises

Précis, méthodique et rigoureux, l'ébéniste doit avoir une ouverture et une sensibilité aux domaines artistiques.

Insertion professionnelle

Salarié ou artisan, l'ébéniste peut travailler dans un atelier ou rejoindre un bureau d'études pour participer à la réalisation de prototypes en vue d'une production en série. Il travaille à la demande de particuliers, d'architectes et designers, d'enseignes de mobiliers de prestige, de collectivités territoriales, de restaurateurs, de magasins de luxe. Avec de l'expérience, il peut assurer la direction et la gestion d'une petite entreprise.

Poursuite d'études possible

Formation supérieure en DMA ébénisterie ou Restauration - conservation de mobilier ancien, un CAP « Art du Bois » ou d'un métier connexe, un BMA ou un Bac professionnel.

Horaires hebdomadaires

Les élèves suivant cette formation ayant a minima un diplôme de niveau V sont tous dispensés d'enseignement général.

EPS : 1 h

Arts appliqués et histoire des styles : 5 h

Prévention santé environnement : 1h30

Enseignement professionnel (technologie, dessin de construction, atelier) : 25 h

Epreuves d'examen

Contrôle en Cours de Formation pour l'ensemble des disciplines enseignées (CCF).

Période de formation en milieu professionnel (PFMP) : validée par une évaluation en entreprise.



Lycée professionnel de l'ameublement

Rue André-Charles BOULLE
BP 53
31250 REVEL

Tel : 05 61 83 57 49

Mél : 0310088c@ac-toulouse.fr

Site internet : <http://ameublement-revel.entmip.fr/>